

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA
LICENCE EN LANGUES, LITTÉRATURES ET
CIVILISATIONS DU MONDE ANGLOPHONE DE
L'UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE
L'UNIVERSITÉ GASTON BERGER (UGB)
DE SAINT LOUIS**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Ibrahima NDIAYE, Président
- Pr. Mamadou KANDJI, Membre
- Dr. Baye Massaër PAYE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Février 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'UGB et de la licence d'anglais	3
1.1 Présentation de L'UGB	3
1.2 Présentation de la licence en Anglais	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	9
5. Points forts du programme	14
6. Points faibles du programme	14
7. Appréciations générales du programme	15
8. Recommandations à l'attention de l'établissement	15
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	16
10. Proposition de décision	16

Introduction

L'équipe d'experts évaluateurs externes désignée par l'ANAQ-SUP (Décision 000006/MESR/ANAQ-Sup/SE/RAF du 12/01/2016) et constituée de Pr Ibrahima NDIAYE, Pr Mamadou KANDJI et Dr Baye Massaër PAYE, s'est rendue à l'Université Gaston Berger de Saint Louis le vendredi 14 janvier 2016. Cette mission entre dans le cadre de l'évaluation du programme de la Licence en Langues, Littératures et Civilisations du Monde Anglophone (LLCMA).

Conformément aux dispositions réglementaires de l'ANAQ Sup relatives à la deuxième étape du processus de toute accréditation de programme, ladite visite a été menée au niveau de l'UFR Lettres et Sciences Humaines (LSH), plus précisément à la Section Anglais. Elle vise à déterminer comment le programme procède pour répondre aux exigences fixées par les référentiels de l'ANAQ-Sup. Sa conduite se fonde sur l'exploitation du rapport d'auto-évaluation et s'appuie sur l'exécution du planning des entretiens, visites, évaluations de locaux et équipements et discussions prévus avec les différents acteurs concernés, de façon à mieux s'imprégner du contexte, des conditions et pratiques sous-tendant le processus, ainsi que les modalités d'amélioration des contenus.

1. Présentation de l'UGB et de la licence d'anglais

1.1 Présentation de L'UGB

Créée par la loi 90-03 du 02 janvier 1990, l'Université de Saint-Louis, est finalement devenue Université Gaston Berger (UGB) le 27 février 1997. L'UGB est située à environ 12 km de la ville de Saint-Louis consacrée patrimoine mondial de l'humanité, elle a une superficie de 240 hectares. Cet espace universitaire rassemble plus de 6300 personnes : des enseignants-chercheurs (164), des personnels administratifs, techniques et de service (200), des étudiants (6000 environ avec un objectif d'atteindre un effectif de 15.000 étudiants dans 5 ans).

Sa création répond au besoin d'une université efficace et performante, prenant en compte les nouvelles technologies et pédagogies fruits de la science moderne. Son ouverture correspond aussi à la volonté d'impulser une nouvelle dynamique dans l'enseignement, la formation et la recherche. A ce titre, elle constitue la deuxième université du Sénégal et à cet effet, elle a joué un rôle certain dans l'édification du système éducatif sénégalais, plus particulièrement au niveau de l'enseignement supérieur et dans l'insertion professionnelle des étudiants. De plus, elle a permis à beaucoup de populations de la ville comme des villages environnants de trouver des emplois sur son site.

La ferme agricole de 30 hectares implantée dans l'espace universitaire met la science et la recherche au service des nécessités citoyennes. L'ouverture programmée de l'UGB aux entreprises avec la mise à leur disposition d'un domaine d'initiative et d'innovation économique (D2IE) de 20 ha constitue l'option stratégique nouvellement initiée dans le but de faciliter l'insertion professionnelle et l'acquisition d'expériences pour les étudiants.

L'Université Gaston Berger entend ainsi mener sa montée en puissance par la diversification des filières plutôt que par la massification. Elle compte les UFR suivantes : l'UFR de Lettres

et Sciences Humaines, l'UFR de Sciences Economiques et de Gestion, l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques, l'UFR de Sciences Appliquées et Technologie, l'UFR des Sciences Agronomiques, d'Aquaculture et de Technologie Alimentaire (S2ATA), l'UFR des Sciences de la Santé (UFR2S), l'UFR des Sciences de l'Education, de la Formation et du Sport (SEFS) et l'UFR des Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC).

Aux instituts existants, tels que la Bibliothèque Universitaire, le Centre de Calcul, et le Centre de Recherche et de Documentation du Sénégal (CRDS) rattaché à l'UGB, se sont ajoutés : l'Institut de Formation Ouverte et à Distance (IFOAD), déjà opérationnel et l'Institut Polytechnique de Saint Louis (IPSL).

Il est également à signaler que l'Université Gaston Berger a, dans le cadre de son Contrat de Performance (CDP), retenu les cinq (05) objectifs suivants :

- l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- l'amélioration de la gouvernance universitaire ;
- l'amélioration de l'utilisation des TIC ;
- l'amélioration de l'efficacité interne ;
- le renforcement des liens avec le marché du travail.

1.2 Présentation de la licence en Anglais

La section de LLCMA a démarré ses cours en 1990, année d'ouverture de l'UGB. La création de la section obéit à un souci de formation en qualité de cadres supérieurs aptes à prendre part au projet de développement de leur pays. Dans cette mission générale qui est celle de l'UGB, la Section de LLCMA joue un rôle particulier à travers une offre de formation spécifique qui fonde son identité dans l'UFR de Lettres et Sciences Humaines où elle est logée. Au-delà d'une bonne maîtrise de l'anglais, l'offre de formation que propose la section permet à ses futurs diplômés d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques qui leur permettront d'intégrer le monde du travail.

Soucieuse de la nécessité de développer l'éventail de choix quant aux fonctions auxquelles ses étudiants pourraient être destinés, la section propose une maquette de formation riche et variée. Les matières enseignées sont traditionnellement subdivisées en trois grands groupes que sont un tronc commun et deux spécialités au choix de l'étudiant de la 3^{ème} année : littératures, civilisations des pays anglophones et linguistique.

Dans la mesure où tous les cours proposés en 1^{ère} et 2^{ème} années sont dispensés à tous les étudiants, la notion de « tronc commun » n'entre véritablement en jeu qu'à partir de la 3^{ème} année où l'étudiant choisit entre le parcours Linguistique et le parcours Littéraire. Le tronc commun est donc les matières que partagent les étudiants de ces deux spécialités. Il s'agit essentiellement du thème, de la version et de la compréhension, matières de base enseignées depuis la 1^{ère} année, qui permettent l'acquisition de compétences linguistiques nécessaires à une bonne maîtrise de l'anglais oral et écrit. La stylistique, la théorie littéraire et la littérature comparée font également partie du tronc commun mais ne sont pas enseignées dans les deux années précédentes.

Le parcours de littérature et civilisation anglophones est consacré à l'enseignement plus systématique de la littérature orale, de la littérature et civilisation africaines, la littérature et civilisation britanniques et la littérature et la civilisation américaines. Dans le parcours linguistique, sont enseignées des matières telles que la phonétique, la phonologie, la grammaire anglaise, la sociolinguistique et la didactique des langues.

Cependant, dans la nouvelle maquette proposée par la section de LLCMA pour se conformer aux exigences du système LMD dans lequel l'UFR LSH a intégralement basculé en 2007, un important réaménagement est intervenu dans l'organisation des matières. Celles-ci sont mieux structurées et regroupées en UE suivant les rapports qu'elles entretiennent entre elles. Par ailleurs, les UE sont réparties en UE majeures, UE mineures et en UE de renforcement en fonction de l'importance qu'elles occupent dans l'offre de formation. Alors que les UE majeures regroupent les matières du tronc commun et celles des deux spécialités susmentionnées, les UE mineures sont constituées de la technique d'expression, de la littérature française, d'une matière transversale, l'histoire de l'Afrique, et de deux matières optionnelles à savoir la Sociologie et l'économie. Quant aux UE de renforcement, elles sont composées de la technique de rédaction académique, de la TIC et d'une LV2 au choix (Allemand, Espagnol et Arabe).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation du programme de Licence en Langue, Littératures et Civilisations du Monde Anglophone est un document de 89 pages (dont 34 pages de texte et 55 pages consacrées aux annexes). Outre la page de couverture, il comprend :

- la page de signature ;
- une note introductive relative à l'UFR LSH et au programme ;
- une table des matières ;
- une introduction ;
- les réponses relatives aux standards de six (06) champs d'évaluation ;
- les annexes.

Des échanges dont il a été l'objet, il ressort que :

- le rapport aurait gagné à être mieux finalisé. Outre la relecture qui aurait permis d'éviter les fautes et coquilles, nombreuses par endroits, il aurait mieux valu, par exemple, en lieu et place de l'intitulé « **I. Champ d'évaluation** : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études », d'écrire « **Champ d'évaluation 1** : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études » conformément au *Référentiel d'Evaluation du Programme de l'ANAQ-Sup*. Cette remarque préalable est aussi valable pour tous les champs présentés dans le rapport ;
- devant la difficulté à définir ce qu'est la « littérature **britannique** » (nom attribué à un cours), il conviendrait mieux d'envisager, par exemple,

l'appellation « littérature **anglaise** » qui coïncide mieux avec la réalité disciplinaire de ce domaine d'études ;

- les versions des maquettes annexées au rapport ne sont pas les bonnes et les contenus des colonnes relatives aux Cours Magistraux (avec 0 heure par endroits, ce qui est impossible puisque les TD sont des applications à des connaissances enseignées en Cours Magistraux), Travaux Dirigés et Volumes Horaires Totaux ne sont pas normés ;
- il en est de même du concept de « **tronc commun** », communément compris comme substrat de formation initiale commun à des apprenants de même niveau ;
- les éléments de preuve relatifs à la création de la Cellule CIAQ, aux accords de coopération, aux partenariats déclinés, aux syllabi et aux stages, demandés comme éléments de preuve, n'ont pas été fournis ;
- l'absence d'une véritable politique favorisant la généralisation et la systématisation de stages (contractualisés et rémunérés conformément à la nouvelle législation) constitue un frein à la professionnalisation des étudiants ;
- également, la lourdeur et la complexité des procédures et critères de recrutement d'enseignants-chercheurs permanents (ou leur absence pour les vacataires) ainsi que les risques de leur mécanisation pourraient s'avérer préjudiciables à la qualité d'une bonne mise en œuvre du programme ;
- finalement, l'absence de commentaires empêche toute interprétabilité des statistiques fournies ; le manque d'explications des échantillonnages appliqués aux questionnaires ne milite pas, non plus, pour une meilleure évaluation des champs concernés.

3. Description de la visite

3.1 Organisation du déroulement de la visite

L'équipe d'évaluateurs de l'ANAQ-SUP a été accueillie à l'UFR Lettres et Sciences Humaines, le vendredi 14 février 2015, à 09 heures par :

- Pr **Boubou Aldiouma SY**, Directeur adjoint de l'UFR LSH ;
- Dr **Mariama NDIAYE DIAKHABY**, Directeur de la CIAQ ;
- M. **Sadio DIALLO**, Chef du Service Administratif (CSA), membre du Comité de Pilotage ;
- Dr **Oumar FALL**, Chef de section, Président du Comité de Pilotage ;
- Dr **Maurice GNING**, membre du Comité de Pilotage ;
- Dr **Albinou NDECKY**, membre du Comité de Pilotage ;
- Dr **Ousmane NGOM**, membre du Comité de Pilotage ;
- Mme **Lissoune DIOP NDIAYE**, Secrétaire de la section ;
- M. **Ma Absa NDIAYE**, Etudiant, membre du Comité de Pilotage.

Après le mot de bienvenue du Pr Boubou Aldiouma SY, il est procédé aux présentations d'usage, par tour de table (voir feuilles d'émargement, ci-jointes). Et, suite aux remerciements d'usage, Pr Ibrahima NDIAYE décline les objectifs de la mission d'évaluation et les modalités prévues, suivi de Dr Mamadou BA chargé de la présentation du programme LLCMA.

Celle-ci, suivie d'échanges fructueux au cours desquels certains documents ont été remis, a été suivie des entretiens consacrés au PER, au PATS et aux Etudiants ainsi que d'un entretien ambulatoire effectué lors de la visite des locaux et des équipements (voir le planning ci-dessous).

La synthèse de la journée et la restitution orale ont mis fin à la visite qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions empreintes d'une parfaite cordialité et d'un professionnalisme certain.

JOURNÉE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
9 h – 9 h 30	-Arrivée et installation -Lancement des activités -Présentation des acteurs -Rappel des objectifs de la visite -validation de l'agenda de travail Présentation sommaire de l'établissement: missions de formation et gouvernance	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
9 h 30 - 10	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
10h – 11h 45	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques
11h 45 – 12h 45	Entretien et discussions avec les PATS	PATS n'ayant pas de responsabilité administrative s possible
	Entretien et discussion avec les étudiants	
Pause déjeuner		
15h – 16 h		Etudiants

16h – 16h 30	Entretien et discussion avec les étudiants Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.	Responsable du programme et le responsable du local à visiter
16h 30 – 17h 00	Synthèse de la journée	Experts-Évaluateurs
17h 30 – 17h 50	Restitution orale	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ, responsable comité de pilotage de l'autoévaluation, etc.
Fin de la visite		

3.2 *Appréciation de la visite*

Les échanges, menés dans un esprit particulièrement positif, constructif et constant, ont permis de constater que :

- l'indisponibilité de quelques éléments de preuve ainsi que l'insuffisance de certaines données ou formulations, parfois dirimantes, peuvent s'avérer pénalisantes pour le programme parce qu'en déphasage avec des informations complémentaires résultant des discussions. C'est le cas du nombre d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs (fournis dans le rapport), de la non-mention de l'IFOAD, des laboratoires de langues, des TIC, etc.). En cela, le rapport marque le pas sur une réalité pourtant favorablement et significativement impactée par la mise en œuvre avancée du CDP (équipements déjà mis à disposition et/ou en phase de montage, réception de locaux, modernes, fonctionnels et mutualisables, etc.) ;
- selon la répartition interne des locaux, le programme ne dispose que de trois (03) salles ;
- la mutualisation permet, par contre, d'accéder à six (06) salles de 120 places,
- l'heure de la visite du centre de documentation ne coïncidant pas avec les horaires de travail du personnel, l'équipe n'a pu en avoir qu'un aperçu sommaire ;
- celle des deux salles multimédia permet d'y faire les cours de phonétique et de *listening comprehension* des classes L1 ; L2 et L3 ;

- la réception d'UGB2, d'une capacité de 1000 places contribuera à améliorer la situation ;
- les salles sont bien aérées ;
- les toilettes souffrent d'un certain manque d'entretien ;
- le programme LLCMA ne semble pas intégrer la plupart des nouvelles potentialités et opportunités inhérentes à la montée en puissance actuelle de l'UGB.

En cela, la visite, par les faisceaux d'échanges qu'elle a créés, a permis de constater que le programme LLCMA s'installe progressivement dans une dynamique synonyme de qualité.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

<p>Champ dévaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</p>
<p>Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé</p>
<p>Depuis des décennies, le programme d'anglais a été proposé à des cohortes d'étudiants et les résultats des diverses promotions en confirment la régularité malgré des perturbations dues aux grèves cycliques qui caractérisent l'enseignement supérieur au Sénégal.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
<p>Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution</p>
<p>Le programme de la Licence d'anglais entre dans la suite logique du cursus de l'étudiant qui, après l'obtention du baccalauréat et la validation des deux premières années (L1 et L2), s'inscrit en Licence 3. La licence balise le chemin vers le Master. Toutefois, les entretiens avec les enseignants et les étudiants montrent que la Licence donne accès au métier de l'enseignement ; il faut toutefois préciser que la licence d'anglais est avant tout une licence d'enseignement ; l'étudiant a la possibilité de passer le concours de la FASTEF, pour en sortir avec un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen (CAEM). L'une des principales faiblesses de la Licence est qu'elle n'a pas de connotation professionnelle : c'est une licence exclusivement académique. Le programme gagnerait à corriger cette faiblesse. Les enseignements dispensés visent la maîtrise de la langue anglaise, de la linguistique, de la littérature et de la civilisation des pays de langue anglaise.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
<p>Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</p>
<p>Le partenariat avec les milieux professionnel et économique fait défaut dans le cadre de la licence d'anglais, car il semble que la Section d'anglais soit repliée sur elle-même. Ces insuffisances d'apprentissage de compétences pratiques en adéquation avec les besoins du monde professionnel gagneraient à être corrigées. Il faudrait aussi faire appel à plus de professionnels à la Section d'Anglais en réformant les curricula pour y ajouter une dose professionnelle. Dans le cadre de la Licence d'anglais au niveau de l'UGB, les objectifs de formation sont surtout centrés sur les</p>

compétences disciplinaires. Le système LMD nécessite *la mise en place d'un cursus de formation souple et performant, de caractère académique fondamental ou professionnalisant, offrant à tous les niveaux la possibilité pour l'étudiant de s'insérer dans le tissu socioéconomique* ; les exigences de la réforme LMD ne sont pas encore entièrement prises en compte par les enseignements dispensés à la Section d'Anglais.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées

Les conseils de section précisent les responsabilités, compétences et processus de décision et cela est consigné dans les procès-verbaux d'assemblée de section qui regroupent les enseignants d'une même spécialité ; en effet, ces conseils de section sont également le lieu où certaines responsabilités, compétences et décisions concernant cette spécialité sont établies. Les P.-V. d'assemblée de section en attestent.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

Les P.-V. de réunion figurant dans les éléments de preuve annexés au rapport d'auto-évaluation attestent du fait que le personnel enseignant a bien pris une part active à la conception et à la validation des maquettes et des programmes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études

Même si dans chaque spécialité, les enseignants forment un conseil pédagogique et tiennent régulièrement des assemblées de section restreintes pour définir le programme d'études et veiller sur la qualité de ce programme au sein de cette spécialité, il demeure qu'il manque des éléments de preuve des enseignements devant faire l'objet d'évaluation chiffrée. Les enseignants d'une spécialité doivent se réunir formellement pour apprécier comment les étudiants ont réagi au programme d'études, au vu des résultats des examens. Cette évaluation permet de prendre des dispositions pour rectifier le tir si besoin en est pour effectivement changer les textes au programme, etc.

Il faudrait davantage associer les étudiants aux prises de décisions et motiver davantage leur participation au pilotage de la formation en désignant un représentant de la section dans la cellule sectorielle d'assurance qualité pour appuyer le responsable de la Qualité dans sa mission et instaurer la culture de la qualité à travers toutes les activités de la formation.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthode didactique

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Selon les argumentaires de la responsable Qualité et des différents enseignants du programme, le programme d'études est présenté selon le format LMD avec une semestrialisation des enseignements ; les semestres successifs 1, 2 et 3 incluent au moins une langue vivante ainsi que des cours d'informatique comme exigé à l'article 15 du décret 2012-114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de licence. Cependant, il faut noter que la nouvelle maquette qui est mentionnée dans le rapport d'auto-évaluation n'a pas été fournie comme élément de preuve ainsi que les différents syllabi. Il faudrait pour cela harmoniser effectivement les syllabi comme l'a indiqué la responsable de la CIAQ en énonçant les objectifs opérationnels d'apprentissage ainsi que les différents éléments constitutifs des UE de même que les bibliographies de référence.

Appréciation globale sur le standard : PARTELLEMENT ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme de la licence s'articule autour de trois grands axes : le maniement de la langue, la littérature et la civilisation ainsi que la linguistique. La licence est le premier niveau de diplôme dans le cursus de l'étudiant et prépare à la poursuite des études ou à l'insertion professionnelle. Mais dans le cadre de la licence d'anglais, il s'agit plutôt d'une préparation permettant de prendre part aux concours professionnels (FASTEF) en vue d'une formation et une qualification, lesquelles débouchent sur le marché du travail. Les stages gagneraient à être encouragés, encadrés et soutenus pour des raisons liées à l'employabilité.

Le programme comporte une grande partie des aspects essentiels pour une licence d'anglais mais on y note toutefois un certain nombre d'insuffisances. Les UE des différents semestres visent généralement à donner les fondamentaux en maniement de la langue, littérature, civilisation, et linguistique ; il y a des disciplines de spécialité et des disciplines connexes, mais certains apprentissages devraient être intégrés comme, par exemple, la sensibilisation au monde du travail, le cours de développement personnel, et l'anglais des affaires. Selon les commentaires des étudiants, le cours d'histoire sur l'Afrique devrait être supprimé ; ils préconisent aussi une réorganisation des éléments constitutifs des différents UE pour mieux alléger le programme et donner une part importante au temps personnel de l'étudiant (TPE).

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'obtention d'attestations, de crédits, d'évaluations et de diplômes est rigoureusement soumise aux conditions suivantes : inscription de l'étudiant dans les services de la scolarité ; présence au cours ; participation aux contrôles et examens ; obtention d'une note supérieure à dix dans chaque UE. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme connaît des taux de réussite, de redoublement et d'abandons qui ont été communiqués mais les argumentaires fournis durant les différentes discussions ne permettent pas d'établir que des mesures correctives ont pu être prises pour augmenter le taux de réussite des étudiants. Le programme aurait dû intégrer les nouvelles maquettes et impliquer davantage les étudiants. Oui, les statistiques sur les taux de réussite sont bien disponibles. Le taux de réussite en licence n'est pas satisfaisant d'une manière générale (voir statistiques des P.-V. de délibération)

Les curricula doivent être élaborés en adéquation avec la réforme LMD, et prendre en compte les exigences du REESAO. Les méthodes didactiques doivent permettre d'atteindre les objectifs et préparer l'étudiant au milieu professionnel. Conséquemment, le rythme et les méthodes d'évaluations doivent donner à l'étudiant toutes ses chances de valider les crédits et de contrôler ses acquis.

Pour de meilleures perspectives d'amélioration de la licence d'anglais, il faudrait : opérationnaliser, voire mutualiser les moyens didactiques en développant l'apprentissage et l'auto-évaluation des acquis ; améliorer le dispositif de suivi et de maintien du taux de réussite et professionnaliser davantage l'offre de formation.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et de recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Les enseignements sont dispensés par un corps enseignant compétent (professeurs titulaires, maîtres de conférences, maîtres assistants et assistants titulaires). Des vacataires sont également sollicités et des critères basés sur l'expérience et le savoir-faire leur sont rigoureusement appliqués. Les listes des enseignants permanents données en annexe ainsi que les C.V. et actes de nomination sont des éléments tangibles démontrant la qualité et la force du PER. Les enseignants ont les qualifications requises pour enseigner le programme et disposent également d'une expérience pédagogique reconnue.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

<p>Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.</p>
<p>Pour les enseignants permanents, la charge est fixée par l'institution : charges horaires variables selon qu'on est en présence d'enseignants de rang B et ou d'enseignants de rang A. Pour les vacataires, la charge correspond au volume horaire de l'EC, comme notifié dans les emplois du temps. La mise à disposition de la nouvelle maquette, des missions d'enseignement et des plans de cours permettraient de démontrer l'effectivité de cette répartition.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :ATTEINT</p>
<p>Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.</p>
<p>La mobilité du PER est possible car il n'y a aucun dispositif réglementaire qui s'y oppose. De plus, le PER assure le bon déroulement des unités d'enseignements transversales (EC Anglais) dans les autres sections de l'UFR et des établissements de l'UGB.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :ATTEINT</p>
<p>Champ d'évaluation 5 : Etudiants</p>
<p>Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées</p>
<p>L'admission en Licence1 se fait à partir de la plateforme nationale d'orientation (CAMPUSEN). Il faut être titulaire du baccalauréat littéraire.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :ATTEINT</p>
<p>Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</p>
<p>Les éléments de preuve fournis aux experts ne permettent pas de s'assurer que les proportions d'étudiants et d'étudiantes sont restées sensiblement égales au cours des dernières années mais il est évident que les conditions d'admission sont définies par les établissements sur la base de critères académiques, sans aucune discrimination de genre.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :ATTEINT</p>
<p>Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.</p>
<p>La mobilité des étudiant(e)s est possible et elle se fait sur la base de diplômes d'équivalence reconnus comme tels. Le système LMD repose sur des crédits capitalisables et transférables et les commissions d'équivalence sont des dispositifs institutionnels favorisant la mobilité des étudiants.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :ATTEINT</p>
<p>Standard 5.04 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiants(es)</p>
<p>Il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants à travers le renforcement des apprentissages par des TD. Le conseil aux étudiants est fait par le secrétariat, le chef de section et l'enseignant responsable de la Licence sur demande. Des éléments de preuve sont nécessaires pour voir si un Bureau d'Information et d'Aide à l'Orientation (BIAO) existe à l'UGB pour assurer cette mission d'accompagnement.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :ATTEINT</p>

Standard 5.05 :Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants (es) dans le milieu du travail

Une partie non négligeable des besoins nationaux en enseignements sont couverts par le programme en anglais mais cela devrait s'accompagner d'un partenariat avec la FASTEF. Les éléments de preuve fournis ne permettent pas de démontrer que les diplômés, les emplois qu'ils occupent et le temps mis pour décrocher un premier poste sont totalement documentés.

Appréciation globale sur le standard :ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et locaux

Standard 6.01 :Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les infrastructures sont bonnes, un sentiment conforté par les locaux nouvellement réceptionnés. Leur mutualisation harmonieuse garantirait une bonne évolution des capacités infrastructurelles souhaitées. Le programme dispose de ressources financières (droits d'inscription pédagogique (DIP), budget institutionnel, ...) dont l'accroissement et la mobilisation doivent être davantage orientés vers des objectifs pédagogiques. Il semblerait, au regard de la montée en puissance de l'UGB, qu'un processus d'amélioration soit amorcé. Mais force est de constater que les budgets des sections sont insuffisants pour leur permettre de jouer un rôle considérable dans l'insertion de leurs futurs diplômés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Acquis de la politique de sélection des meilleurs étudiants du Sénégal avant l'avènement de CAMPUSEN ;
- qualité des ressources humaines : PATS et PER compétents, enthousiastes, soudés, forts et engagés ;
- bonnes infrastructures ;
- tradition d'excellence ;
- très bonne organisation et excellente gestion administrative de la Scolarité de l'UFR SLH (bonnes pratiques, application garantissant la sécurité et la confidentialité du traitement des notes et de la délivrance des attestations, faible taux d'erreur, etc.) ;
- l'âge du recrutement (55 ans) a permis d'éviter l'exclusion prématurée ;
- existence du Supplément aux diplômes (élément de preuve fourni) ;
- existence du Domaine d'Initiative et d'Innovation Économique (D2IE).

6. Points faibles du programme

- Inexistence de cahiers de textes ;
- Le contexte dans lequel la licence est née diffère de celui du LMD, caractérisé par des contraintes nouvelles liées à la familiarisation au milieu du travail, à

l'employabilité, à la maîtrise des outils d'insertion, etc. Il faudrait envisager une instauration des stages ou plus de professionnalisation des enseignements.

- fréquence des grèves et non-respect du quantum horaire ;
- absence de procédures de mise à jour des cours en vigueur depuis la création du programme ;
- insuffisance des ressources documentaires ;
- non implication des PER dans la surveillance des examens ;
- fréquentation abusive du Secrétariat par les étudiants pour certaines notes dont la communication incombe à l'enseignant ;
- absence de gestion en ligne des notes ;
- insuffisances de moyens informatiques du PATS ;
- insuffisance des budgets ;
- déficit de communication ;
- inexistence de contrats avec les vacataires ;
- faiblesse de la connexion internet ;
- inexistence d'une charte de formation pour les PATS ;
- inexistence d'une charte du vacataire ;
- lourdeur dans les procédures et critères de recrutement des enseignants permanents et des vacataires ;
- les moyens de remédiation dont l'IFOAD est porteur pourraient être mieux exploités par le programme ;
- absence d'entretien des toilettes ;
- insuffisance des salles dédiées à la LLCMA.

7. Appréciations générales du programme

Il s'agit d'un programme qui, au bout d'un quart de siècle, a capitalisé des atouts majeurs liés à la qualité et au leadership du PER et des PATS, au mode de sélection des étudiants, etc. Le système de recrutement des ressources humaines et de sélection des apprenants, la longue tradition d'excellence et l'environnement socio-éducatif sont, pour beaucoup, dans la réussite largement reflétée par l'atteinte quasi-générale des objectifs évalués.

8. Recommandations à l'attention de l'établissement

- remplacer « littérature **britannique** » par « littérature **anglaise** » qui coïncide mieux avec la réalité ;
- parachever la mise aux normes des syllabi et des maquettes et en systématiser l'utilisation ;
- travailler au respect du quantum horaire ;
- généraliser l'usage du cahier de textes ;
- mettre à jour et adapter harmonieusement le contenu du programme LLCMA aux enjeux globaux sous-tendant la montée en puissance de l'UGB ;

- donner un coup de fouet décisif au volet stage ;
- consolider les revues comme SAFARA
- bien préparer la relève du PER et du PATS,
- faire le point sur la coopération et les partenariats ;
- consolider les revues existantes et réfléchir sur l'opportunité d'en créer d'autres ;
- alléger les procédures et critères de recrutement d'enseignants permanents et vacataires ;
- sécuriser les équipements nouvellement acquis et en assurer l'entretien et la maintenance ;
- exploiter davantage les potentialités pédagogiques (apprentissage et remédiation, etc.) des plateformes d'enseignement à distance ;
- associer davantage les PATS aux processus pédagogiques ;
- capaciter davantage et équiper les PATS en moyens informatiques ;
- encourager le PER à gérer les volets prévus pour eux dans les applications utilisées dans la gestion en ligne des notes d'évaluation ;
- décongestionner le secrétariat de la Section Anglais ;
- augmenter des budgets ;
- améliorer la communication ;
- instaurer la charte de formation du PATS ;
- instaurer la charte du vacataire ;
- améliorer la connexion internet ;
- assurer un bon entretien des toilettes ;
- anticiper sur les besoins en construction de locaux pour le programme,
- créer le réseau des alumni du programme

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Il serait souhaitable d'allonger la durée de la mission d'évaluation et d'exiger que certains éléments de preuve fondamentaux soient délivrés en même temps que le rapport d'auto-évaluation avant l'arrivée des experts.

10. Proposition de décision

Accréditation avec des recommandations relatives à la nécessité de se conformer aux directives réglementaires du système LMD concernant les maquettes et les plans de cours.

ANNEXES :

ANNEXE 1

- Feuilles de présence

- Liste des éléments de preuve fournis pendant la visite (07) :

- procédures d'obtention des diplômes de l'université Gaston Berger de saint louis
- procès-verbal du conseil de la section anglais du 23 novembre 2013
- orientations dans le traitement des licences de lsh, UGB
- standard 3.04 : taux de réussite
- charte des examens de l'université Gaston Berger de Saint-Louis
- maquette 2007-2015
- note introductive du rapport d'auto-évaluation
- le guide lmd de l'université Gaston berger de Saint louis
- la navette, bulletin d'informations trimestriel du cdp, n° 2, décembre 2013
- supplément au diplôme
- fiche de suivi des enseignements
- pointage des vacataires
- relevé de notes
- charte des examens de l'université Gaston Berger de saint louis

ANNEXE 2 :

Réactions de la Section de la LLCMA aux recommandations faites par les experts de l'ANAQ-sup :

Avis des évaluateurs:

- Relecture du document en vue de le débarrasser des coquilles et fautes.
- Revoir la forme de présentation des champs d'évaluation.

Réaction de la Section :

- Le document a été remis aux collègues pour relecture. Par conséquent, les fautes et coquilles identifiées sont corrigées.
- La forme des champs d'évaluation a été revue.

Avis des évaluateurs :

- Remplacer le terme « littérature britannique » par « littérature anglaise »

Réaction de la section :

- Après avoir salué la pertinence de cette remarque, la section tient à préciser qu'aussi bien dans l'ancienne maquette sur laquelle a porté l'évaluation que dans la nouvelle déjà adoptée par la CER c'est le terme « littérature britannique » qui y figure. Toutefois, la section, sous réserve de recueillir les avis des Professeurs Baydallaye

Kane et Mamadou Camara, spécialistes en ce domaine, envisage de prendre en charge cette remarque dans la prochaine maquette.

Avis des évaluateurs :

- Les versions des maquettes annexées ne sont pas les bonnes ...

Réaction de la Section :

- La section souligne que c'est effectivement la version de la maquette de 2007 qui est annexée dans le rapport. Une erreur technique (conversion de fichier pdf en word) est cependant survenue et a chamboulé l'organisation de la maquette annexée. L'erreur est bien rectifiée dans le nouveau document. Quant aux autres remarques par rapport aux TD et CM, la Section prend bien note et promet de les intégrer dès que possible.

Avis des évaluateurs :

- Revoir le terme « tronc commun » qui n'est pas très approprié.

Réaction de la Section :

- Cette question, du reste très pertinente, sera aussi prise en compte lors de la prochaine révision de la maquette

Avis des évaluateurs :

- Fournir les éléments de preuve relative à la création de la cellule CIAQ, aux accords de coopération, aux syllabi et aux stages

Réaction de la Section :

- Pour ce qui est des éléments de preuves concernant la création de la CIAQ, les accords de coopération, la Section rappelle que la direction avait pris l'engagement de vous les fournir. Par ailleurs, il convient de rappeler que le département de LLCMA n'est pas habilité à signer des accords de coopération et de partenariat. Ceci est du ressort du rectorat par le biais de la direction de la coopération. Toutefois, il faut souligner que dans le cadre de l'application des conventions, des réalisations ont été faites.
- Les syllabi et CV ont été transmis à la suite de l'envoi du rapport.

Avis des évaluateurs :

- Absence de politique de généralisation de stages pour les étudiants

Réaction de la Section :

- Il est à rappeler que la Section de LLCMA n'est pas, pour le moment, professionnalisante. La systématisation et la généralisation des stages supposent au préalable une refonte totale de l'offre de formation. Toutefois, la Section est dans les dispositions de revoir sa maquette pour mieux la conformer aux exigences du marché de l'emploi, suivant les dispositions de la CER.

Avis des évaluateurs :

- Corriger la lourdeur et la complexité des critères de recrutement d'enseignants-chercheurs permanents.

Réaction de la Section :

- La Section tient pourtant compte d'un certain nombre de considérations (facteur humain : sociabilité du candidat ou de la candidate,) qui confère plus de souplesse aux dits critères. Par ailleurs, la section informe que l'UFR a tenu un séminaire de rentrée les 26 et 27 janvier 2016 pour traiter entre autres points la question des procédures de recrutement, qui ont été harmonisés avec l'appui de la Direction des ressources Humaines de l'UGB.

Avis des évaluateurs :

- Commenter les tableaux et statistiques fournis dans le rapport pour une meilleure interprétabilité

Réaction de la Section :

- Nous avons apporté des rectificatifs dans ce sens. Tous les tableaux sont désormais suivis de commentaires.

ANNEXE 3**Éléments de preuve fournis après la visite :**

- Arrêté rectoral portant création d'une Commission ANAQ de l'UGB de Saint Louis ;
- Maquette LLCMA en cours ;
- Syllabi et C.V. Section Anglais 1, 2, 3.

INDEX PRINCIPAL DES NOTIONS

- ANAQ-sup : 3, 4 ; 9
- Curriculum : 13, 14
- Documentation : 5, 10, 11
- Éléments de preuve : 13, 17
- Évaluateur : 4, 9, 10, 20, 21, 22
- Maquette : 6, 7, 8, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21
- Matières enseignées
- PATS : 9, 10, 17, 18
- PER : 9, 15, 17, 18, 23
- Recherche : 5, 13, 15
- Tronc commun : 6, 7, 8